

Tarifs, horaires et conditions d'inscription voir fiche "DUI informations pratiques"
Inscription enregistrée par ordre d'arrivée et validée en fonction des disponibilités.

Pour les enfants scolarisés à Arès : Retour de cette fiche + certificat médical + cotisation au service Jeunesse de la Mairie
Retour des autres fiches du DUI et des pièces justificatives (attestation d'assurance, etc...) à l'Espace Famille

Pour les enfants non scolarisés à ARES : retour de cette fiche + fiche Individuelle Enfant+ certificat médical + cotisation + attestation d'assurance au service Jeunesse de la Mairie

Cadre réservé à l'administration	Attestation d'assurance <input type="checkbox"/>	Certificat médical <input type="checkbox"/>
Dossier déposé le :	Paiement adhésion <input type="checkbox"/>	

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe (en sept.2017) :

Nom, prénom du responsable 1 : Tél. :

Nom, prénom du responsable 2 : Tél. :

Ecole multisports de 6 à 10 ans Reprise des cours : **LUNDI 11 SEPTEMBRE**

Votre enfant est en CP- CE1 (un seul jour possible) : Lundi Mardi

Votre enfant est en CE2- CM1- CM2 (un seul jour possible) : Jeudi Vendredi

Votre choix sera respecté selon les disponibilités.

A la fin de la séance (18h) : J'autorise mon enfant à rentrer seul
 Je viendrai chercher mon enfant
 J'ai inscrit mon enfant à l'accueil périscolaire, je souhaite qu'il y soit ramené

En cas de suppression exceptionnelle d'un cours : Mon enfant peut partir seul de l'école
 Je viendrai chercher mon enfant à 16h30
 Mon enfant ira à l'accueil périscolaire (à condition d'y être inscrit)

Escalade de 7 ans à 13 ans Reprise des cours : **LUNDI 18 SEPTEMBRE**

Rappel : l'enfant doit avoir 7 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours.
Les groupes seront constitués en fonction de l'âge et du niveau des enfants.
L'animateur vous contactera début septembre pour vous indiquer le jour et le créneau horaire. (Veuillez renseigner votre numéro de téléphone ci-dessus).

A la fin de la séance : J'autorise mon enfant à rentrer seul
 Je viendrai chercher mon enfant

Ne concerne pas les séances d'escalade du mercredi : J'ai inscrit mon enfant à l'accueil périscolaire, je souhaite qu'il y soit ramené

En cas de suppression exceptionnelle d'un cours, (ne concerne pas les séances d'escalade du mercredi) :
 J'autorise mon enfant à sortir
 Je viendrai chercher mon enfant
 Mon enfant restera à l'accueil périscolaire (à condition d'y être inscrit)

Sports vacances de 12 ans à 16 ans - Programme disponible 15 jours avant le début des activités

Dans le cas d'activités nautiques proposées dans le programme
 J'autorise mon enfant à pratiquer le surf et la voile
 J'autorise mon enfant à partir seul à la fin de la dernière activité de la journée

Ne concerne que les enfants non scolarisés à ARES : Autorise la ville d'Arès à exposer et/ou à diffuser les photographies de mon/mes enfant(s) dans les supports de communication de l'ACM, de la commune d'Arès et dans les médias (TV, presse) exclusivement à des fins non commerciales et à l'exclusion des sites internet (hormis celui de la Ville d'Arès).

La signature du présent document implique mon entière acceptation ainsi que celle de mon/mes enfant(s) du règlement intérieur : celui-ci est consultable sur le site Internet de la ville d'ARES, rubrique "documents à télécharger" ou disponible à l'Espace Famille et auprès du service Enfance Jeunesse à la Mairie.

Le Nom, Prénom : Père Mère Tuteur

Signature obligatoire